RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1993 B 01193
Numéro SIREN : 391 661 295
Nom ou dénomination : SA FRANCIS FAYOLLE

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2023 sous le numéro de dépôt 8308

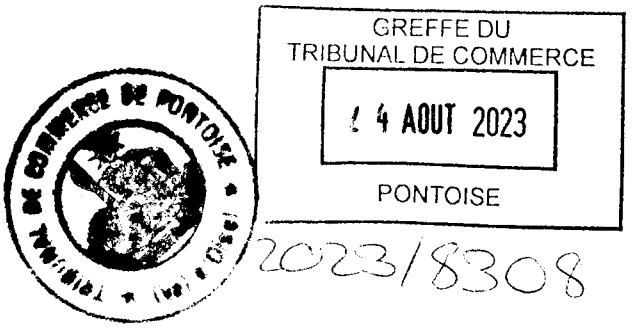

1 Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2022 Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	31/12/2021 Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1638	(1 540)	**98**	117
Ecarts d'acquisition	35 888	(29 158)	**6 730**	6 611
Immobilisation corporelles	116 307	(76 772)	**39 535**	37 331
Immobilisation financières	2 308	-	**2 308**	2 246
Titres mis en équivalence	2 565	-	**2 565**	295
Total Actif Immobilisé	**158 706**	**(107 471)**	**51 235**	**46 599**
Stocks et en-cours	52 315	(135)	**52 180**	43 294
Clients et comptes rattachés	238 016	(463)	**237 553**	209 754
Impôts différés - actif	4 708	-	**4 708**	10 050
Autres créances et comptes de régularisation	12 101	(6)	**12 095**	12 758
Valeurs mobilières de placement	1 302	(371)	**931**	2 687
Disponibilités	56 594	-	**56 594**	48 413
Total Actif	**523 742**	**(108 446)**	**415 296**	**373 556**

	31/12/2022 Valeurs nettes	31/12/2021 Valeurs nettes
Capital	**1 740**	1 740
Réserves	**87 517**	82 027
Réserves de conversion groupe	**(4 466)**	(4 292)
Résultat de l'exercice	**12 779**	5 490
Total Capitaux Propres	**97 570**	**84 964**
Intérêts hors groupe	**202**	199
Provisions pour risques et charges	**9 708**	7 634
Emprunts et dettes financières	**30 103**	27 289
Impôts différés - passif	**2 279**	7 378
Fournisseurs et comptes rattachés	**189 521**	181 889
Autres dettes et comptes de régularisation	**85 913**	64 203
Total Passif	**415 296**	**373 556**

2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	759 186	608 535
Autres produits d'exploitation	17 728	23 026
Achats consommés	(628 507)	(492 688)
Charges de personnel	(117 122)	(114 690)
Autres charges d'exploitation	(3 655)	(4 328)
Impôts et taxes	(3 557)	(4 280)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(7 493)	(6 803)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	**16 580**	**8 773**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(39)	(23)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	**16 541**	**8 750**
Charges et produits financiers	(3 218)	(906)
Résultat courant des sociétés intégrées	**13 323**	**7 844**
Charges et produits exceptionnels	194	(272)
Impôt sur les bénéfices	(669)	(1 612)
Résultat net des entreprises intégrées	**12 848**	**5 960**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	300	117
Résultat net de l'ensemble consolidé	**13 148**	**6 077**
Intérêts minoritaires	(369)	(588)
Résultat net (part du groupe)	**12 779**	**5 490**
Résultat par action (€)	11,61	4,99

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Résultat net total des sociétés consolidées	13 148	6 077	7 071
Elimination des amortissements et provisions	9 530	5 910	3 619
Elimination de la variation des impôts différés	266	(1 131)	1 397
Elimination des plus ou moins values de cession	(15)	(205)	190
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	(300)	(16)	(283)
Total marge brute d'autofinancement	**22 630**	**10 635**	**11 994**
Dividendes reçus des mises en équivalence	5	12	(7)
Variation du BFR lié à l'activité	(7 189)	22 849	(30 038)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	**15 445**	**33 496**	**(18 051)**
Acquisition d'immobilisations	(10 661)	(6 639)	(4 022)
Cession d'immobilisations	1 519	1 200	319
Incidence des variations de périmètre	(2 148)	(1 330)	(817)
Variation nette des placements court terme	-	94	(94)
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	**(11 290)**	**(6 675)**	**(4 616)**
Dividendes versés aux minoritaires	(367)	(538)	170
Subventions d'investissements reçues	17	-	17
Emissions d'emprunts	5 603	6 112	(509)
Remboursements d'emprunts	(4 266)	(38 666)	34 400
Flux net provenant du (affecté au) financement	**987**	**(33 091)**	**34 079**
Incidence de la variation des taux de change	245	(1 703)	1 948
Variation de trésorerie	**5 387**	**(7 973)**	**13 360**
Trésorerie d'ouverture	36 100	44 073	(7 973)
Trésorerie de clôture	41 487	36 100	5 387

4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

4.1 Présentation du groupe

La société SA FRANCIS FAYOLLE est une société anonyme de droit français qui est domiciliée, au 30 rue de l'Egalité à Soisy Sous Montmorency.

Pour la clôture au 31 décembre 2022, les comptes consolidés du Groupe FAYOLLE comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe FAYOLLE est une entreprise générale de Bâtiment et Travaux Publics intervenant en France et au Canada dans les services d'activités suivants : BTP, génie civil, assainissementet industries.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Il y a eu la création fin 2022 d'une nouvelle SEP intitulée SEP CAMILLE THOMOUX NEUILLY SUR MARNE détenue à 45%. Son activité n'a pas été initiée pendant l'exercice 2022. Elle rentrera donc officiellement dans les comptes de Fayolle en 2023.

Le groupe a procédé à trois liquidations de SEP : la SEP LIMEIL BREVANNES, la SEP UFD, chacune détenue à 50% et la SEP A15 ETFF SOLETANCHE NGE SOGEA FREYSSINET, détenue à 20%.

Fayolle International est maintenant détenue à 98%, contre 100% en 2021. Il y a eu une cession de 2% des actions par la SA Francis Fayolle au profit de M. Francis Fayolle au mois de juin 2022.

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes etrègles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société applique de manière obligatoire le règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par le groupe FAYOLLE sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguantla part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence.Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

5.2.2 Méthode de conversion

Les sociétés détenues n'ayant pas comme monnaie de référence l'euro sont consolidées selonla méthode du cours de clôture pour le bilan et selon le cours moyen pour le compte de résultat.

5.2.3 Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres. L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de premièreapplication de ce nouveau règlement (le 1er janvier 2016) le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

Ces écarts d'acquisition sont amortis d'après le business plan, sur des périodes déterminées,au cas par cas et la durée d'amortissement n'excède pas 20 ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont reportés au résultat sur une durée de 15 ans maximum.

Si des changements significatifs défavorables interviennent dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, ils conduisent à un amortissement exceptionnel ou à la modification du plan d'amortissement. Si des changements significatifs favorables interviennent, ceux-ci conduisent à une modification du plan d'amortissement futur à l'exclusion de toute reprise d'amortissement.

Pour les acquisitions à compter du 1er janvier 2016, lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Pour cette raison, le Groupe n'amortit pas les nouveaux écarts d'acquisition.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée : la valeur nette comptablede l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieureà sa valeur nette comptable, cette dernière, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui est irréversible. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables, telles un prix de cession figurant dans un accord de vente, un prix de marché de l'actif ou encore des transactions comparables récentes ; celle-ci est nette des frais de cession.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de son utilisation. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un tauxde croissance constant ou décroissant, en fonction des perspectives économiques. Le taux d'actualisation est un taux reflétant la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif dans la perspective d'utilisation de l'actif par l'entité.

5.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre 2022.

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les durées réelles d'utilisation en application des règlements CNC 2002-10 et 2004-06. Le différentiel entre les durées d'usage et les durées réelles est traité en amortissements dérogatoires dans les comptes sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Logiciel	1 an	L
Construction	10 à 40 ans	L
Installation technique, mat. Outillage	3 à 8 ans	L
Installations générales	8 à 10 ans	L
Matériel de transport	4 à 7 ans	L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L

5.3.2 Frais de recherche et développementNon applicable dans le groupe.

5.3.3 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5.3.4 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertiesau cours en vigueur à cette date. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart deconversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

5.3.5 Crédit-bail – contrat location financement

Les biens acquis en crédit-bail par les sociétés consolidées par intégration globale sontenregistrés en immobilisations et amortis. Leur financement est recalculé sur la durée des contrats. Conformément à l'ANC 2020-01, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.3.6 Stocks

Les stocks de matières premières ont été évalués au prix d'achat. Les travaux en cours sontvalorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

5.3.7 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensembledes liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses, valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme, sous déduction des concours bancaires à court terme.

5.3.8 Provisions

Une provision est constituée lorsque le groupe à une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable, ou certain, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables àla date d'arrêté des comptes.

5.3.9 Retraite et engagements assimilés

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2022. Ces indemnités font l'objetd'une comptabilisation en provisions.

5.3.10 Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés, déterminés selon la méthode du report variable résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidéset ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Le taux d'impôt utiliséest le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résultedes lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les impôts différés en France sont calculés au taux de :

- 25% pour les engagements de retraite et pour l'activation des déficits reportables sur la base d'un tax planning
- 25% pour les autres décalages temporaires à court terme

En application du règlement ANC 2020-01, l'ensemble des actifs et passifs d'impôt est comptabilisé sous réserve des tests annuels de dépréciation par rapport aux résultats futurs espérés qui peuvent conduire soit à suspendre une comptabilisation annuelle, soit à effectuer une provision complémentaire.

5.3.11 Résultat courant – résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reprend les événements ou opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

5.3.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée àl'exploitation normale de l'entreprise.

5.3.13 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

5.4 Méthodes préférentielles

5.4.1 Engagements de retraite

Conformément à l'ANC 2020-01, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

5.4.2 Enregistrement des produits à l'avancement

Conformément à l'ANC 2020-01, les opérations partiellement achevées à la clôture del'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancemen

6 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 5.2.1.

6.1 Liste des sociétés consolidées

Unités	Taux d'intérêt 2022	Taux de contrôle 2022	Méthode de conso.	Taux d'intérêt 2021	Taux de contrôle 2021	Méthode de conso.
SA F. FAYOLLE (MERE)	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
AB PARCS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ALLIANCE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
APPLIC SCL	99,83 %	99,83 %	IG	99,83 %	99,83 %	IG
AUBUSSON BRICOLAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
DESPIERRE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE CANADA INC	99,99 %	66,00 %	IG	99,99 %	66,00 %	IG
FAYOLLE DESAMIANTAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE INTERNATIONAL	98,00 %	66,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE MARINE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE PLAISANCE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FILLOUX	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
LIBAG	100,00 %	100,00 %	IG	30,00 %	30,00 %	MEE
NEREV	100,00 %	100,00 %	IG	20,00 %	20,00 %	MEE
NEREV 2	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
PHILIPPON	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SCI LES LANDES DE BOISSY	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SFE	47,50 %	47,50 %	IP	47,50 %	47,50 %	IP
SNT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SORBA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SOTRAMAT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SEP A15 ETPF SOLETANCHE NGE SOGEA FREYSSINET			NI	20,00 %	20,00 %	MEE
SEP BIFFAGE FAYOLLE COLLECTEUR SADI CARNOT	45,00 %	45,00 %	IP	45,00 %	45,00 %	IP
SEP FAYOLLE EMISSAIRE GENERAL NORD	60,00 %	60,00 %	IP	60,00 %	60,00 %	IP
SEP FEF SAT REHA COLLECT RUE LENINE IVRY	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP FTP	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP LIMEIL BREVANNES			NI	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SEGEX REFECTION PALAIS BOURBON - ASSEMBLEE NATIONALE	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SOGEA ANTENNE DU BOURGET	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP SOGEA ISSY LES MLX	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP SOGEA LA TORCHE	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP UFD			NI	50,00 %	50,00 %	IP
SEP VALPARISIS	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SOGE TPJ SIAAP COLOMBES	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP SOGEA COLLECTEUR V HUGO PANTIN S004	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP CAMILLE THOMOUX NEUILLY SUR MARNE	45,00 %	45,00 %	IP			NI
VERTE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG

IG : Intégration Globale
IP : Intégration proportionnelle
MEE : Mise en équivalence
NI : Non intégré (en cas de fusion ou de liquidation)

6.2 Evolution du périmètre de consolidation

Entrées de périmètre

La SEP CAMILLE THOMOUX NEUILLY SUR MARNE est entrée dans le périmètre à l'exercice 2022.

Le groupe a procédé à trois liquidations de SEP : la SEP LIMEIL BREVANNES, la SEP UFD, chacune détenue à 50% et la SEP A15 ETFF SOLETANCHE NGE SOGEA FREYSSINET, détenue à 20%.

Fayolle Internationale est maintenant détenue à 98%, contre 100% en 2021. Il y a eu une cession de 2% des actions par la SA Francis Fayolle au profit de M. Francis Fayolle au mois de juin 2022.

6.3 Comparabilité des comptes

Le groupe Fayolle présente des états comparatifs au 31 décembre 2021.

7 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d'euros)

7.1 Postes du bilan

7.1.1 Actif immobilisé

7.1.2 Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Ouverture	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Clôture
Ecarts d'acquisition	35 797	158	-	(67)	35 888
Amt/dép. écarts d'acquisition	(29 187)	-	(39)	68	(29 158)
Total Valeur Nette	**6 611**	**158**	**(39)**	**1**	**6 730**

Les « autres variations de périmètre » portent sur le complément de prix suite à l'acquisition de Verte Entreprise en 2021. Les variations des cours de change ainsi que les dotations d'amortissement des EA concernent le sous-palier FCI.

Les écarts d'acquisition du groupe sont ventilés comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur Brute	31/12/2022 Amort	Valeur Nette	Valeur Brute	31/12/2021 Amort	Valeur Nette
Fayolle Canada Inc	20 575	(20 152)	424	20 642	(20 180)	462
Sotramat	3 559		3 559	3 559		3 559
Aubusson Bricolage	2 336	(2 062)	274	2 336	(2 062)	274
Entreprise Travaux Fayolle	778	-	778	778	-	778
Libag	748		748	748		748
Verte Entreprise	685		685	685		685
Autres	7 206	(6 945)	262	7 049	(6 945)	104
Total	**35 888**	**(29 158)**	**6 730**	**35 797**	**(29 187)**	**6 611**

7.1.2.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Clôture
Frais de recherche & développement	33	-	-		-	33
Concessions, brevets & droits similaires	534	-41	-		-(3)	534
Logiciels	116	-	-			157
Autres immobilisations incorporelles	921		(3)			915
Immobilisations incorporelles	**1 603**	**41**	**(3)**		**(3)**	**1 638**
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-		-	(7)	-	(7)
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(511)		-	-	-	(511)
Amt/Dép. logiciels	(106)		-	(27)	-	(133)
Amt/Dép. autres immos incorp.	(870)		-	(24)	4	(890)
Amt/dép. immobilisations incorporelles	**(1 487)**		-	**(58)**	**4**	**(1 540)**
Total valeur nette	**117**	**41**	**(3)**	**(58)**	**1**	**98**

7.1.2.2 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions / Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	Clôture
Terrains	8 971	-	(2)			-	8 963
		-	-		(5)	-	
Agencements sur terrains	199	1 188	(236)		-	-	199
Constructions	24 752	2 475	(408)		(62)	-	25 642
Installations tech, matériel & outillage	41 250	-	-		(79)	-	43 239
		2 336	(326)		-	-	
Matériel de bureau	209	7	(2)		-	- 19	209
Matériel de transport	21 165	4 188	(4 038)		-	-	23 174
Matériel informatique	749	286	-	-	(24)	(19)	753
		192	-	-	(15)		
Autres immobilisations corporelles	13 519				-		13 663
Autres immobilisations corporelles en crédit bail	-						272
Immobilisations corporelles en cours	19						192
Immobilisations corporelles	**110 832**	**10 672**	**(5 011)**	-	**(186)**	-	**116 307**
Amt/Dép. constructions	(17 189)		9	(640)	14	-	(17 807)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(28 961)		3 177	(3 854)	17	-	(29 621)
Amt/Dép. matériel de bureau	(178)		-	(25)	-	-	(203)
Amt/Dép. matériel transport	(14 891)		247	(1 838)	-	-	(16 481)
Amt/Dép. matériel informatique	(677)		10	(39)	-	-	(706)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(9 493)		234	(564)	20	-	(9 803)
Amt/Dép. autres immobilisations corp. en crédit bail	-		-	(35)	2	-	(33)
Dépréciations des terrains	(2 111)		-	(8)	-	-	(2 119)
Amt/dép. immobilisations corporelles	**(73 501)**	-	**3 677**	**(7 002)**	**53**	-	**(76 772)**
Total valeur nette	**37 331**	**10 672**	**(1 334)**	**(7 002)**	**(132)**	-	**39 535**

7.1.2.3 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Ouverture	Clôture
Titres de participation	632	742
Créances rattachées à des part. - part < 1 an	18	10
Prêts, cautionnements et autres créances	53	40
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	1 543	1 516
Immobilisations financières	**2 246**	**2 308**
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-
Dép. immobilisations financières	**-**	**-**
Total valeur nette	**2 246**	**2 308**

Les principaux titres non consolidés sont les suivants :

	31/12/2022		31/12/2021	
Sociétés	% de détention	Valeur des titres	% de détention	Valeur des titres
FMLV (Société en commandite)	27%	4	27%	5
Dura Senior Living Real Estate Investment Fund	3%	155	3%	195
Carthera	5%	569	5%	419
Château du Loir	10%	13	10%	13
Total		**742**		**632**

7.1.2.4 Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Clôture
			(5)	(23)	1 997	
Titres mis en équivalence	295	300				2 565

Les titres mis en équivalence se ventilent ainsi :

	Ouverture	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Clôture
Filiales sous-palier Fayolle Canada Inc.	291	300	-	(23)	1 997	**2 565**
SEPA15 SOLETANCHE SOGEA FREYSSINET	5	-	(5)	-	-	**0**
Actif	**295**	**300**	**(5)**	**(23)**	**1 997**	**2 565**

Les variations de périmètre portent sur l'acquisition des titres mis en équivalence par Fayolle Canada.
Fayolle Canada a acquis 257K € DE TITRES DE 1540 south service et 1 740k € de titres de DTI Inc.

7.1.3 Actif circulant

7.1.3.1 Créances

Ventilation des créances par échéance (valeurs brutes) :

(en milliers d'euros)	**31/12/2022**	31/12/2021	Moins de 1 an	**Plus de 1an**	
Créances rattachées à des part. - part < 1 an	**10**	18	10		-
Prêts, cautionnements et autres créances	**40**	53	17		23
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	1 516	1 543	1 516		-
Total Immobilisations financières	**1 565**	**1 614**	**1 525**	-	
Clients et comptes rattachés	**238 016**	210 091	238 016	-	
Factures à établir	-	21	-		
Total Clients et comptes rattachés	**238 016**	**210 112**	**238 016**	-	
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 554	1 959	1 554		-
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	**313**	0	313		
Créances sur personnel & org. sociaux	**139**	107	139		-
Créances fiscales - hors IS	**3 603**	5 157	3 603		-
Créances fiscales hors IS - part à plus d'un an	**5**	154	5		-
Etat, Impôt sur les bénéfices	**31**	201	31		-
Comptes courants - actif	**1 028**	1 649	1 028		-
Autres créances	**1 863**	2 231	1 863		-
Charges constatées d'avance	**1 589**	1 307	1 589		
Total Autres créances	**12 101**	**12 764**	**12 101**		
Total Créances	**256 385**	**234 533**	**255 882**		-

7.1.4 Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital social de 1 739 622 € se compose de 1 100 572 actions.

Tableau de variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)	**Capital**	**Réserves**	**Résultat de l'exercice**	**Réserves de conversion groupe**	**Capitaux propres part du groupe**	**Interêts minoritaires**	**Ensemble consolidé**
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021.12	**1 740**	**72 523**	**9 655**	**(5 089)**	**78 828**	**(0)**	**78 828**
Affectation résultat N-1	-	9 655	(9 655)	-	-	-	-
Dividendes versés	-	(150)	-	-	(150)	(388)	(538)
Variation des taux de change	-	-	-	796	796	(1)	795
Part du groupe dans le résultat	-	-	5 490	-	5 490	588	6 077
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022.12	**1 740**	**82 027**	**5 490**	**(4 292)**	**84 964**	**199**	**85 163**
Affectation résultat N-1	-	5 490	(5 490)	-	-	-	-
Dividendes versés	-	0	-	-	0	(367)	(367)
Variation des taux de change	-	-	0	(174)	(174)	0	(173)
Part du groupe dans le résultat	-	-	12 776	-	12 776	369	13 144
Variation de périmètre	-	-	0	0	-	2	2
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	**1 740**	**87 517**	**12 776**	**(4 466)**	**97 566**	**202**	**97 769**

7.1.5 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise	Variations des cours de changes	Clôture
Provisions pour risques	5 357	2 717	(666)	(107)	7 301
Provisions pour charges	2 277	246	(116)	-	2 407
Total Provisions	**7 634**	**2 964**	**(782)**	**(107)**	**9 708**

La dotation de l'exercice des provisions pour risque s'explique par la dotation financière desprovisions pour pertes de change de Fayolle Canada qui s'élève à hauteur de 2.1M€.

Le poste des provisions pour charges inclut principalement les engagements de retraite.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pasété signé d'accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles sur 2022 sont les suivantes :

Maturité	Taux 2022	Taux 2021
1	3.25%	0.39%
2	3.55%	0.17%
3	3.59%	0.01%
4	3.67%	0.14%
5	3.71%	0.26%
6	3.73%	0.33%
7	3.72%	0.37%
8	3.72%	0.41%
9	3.72%	0.48%
10	3.74%	0.58%
12	3.80%	0.80%
15	3.84%	1.02%
20	3.71%	1.03%

- Taux d'actualisation : selon la courbe de taux ci-dessous
- Taux de croissance des salaires : 4.72% pour les cadres, 4.39% pour les ETAM et 3.51% pour les ouvriers
- Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans (selon année de naissance)
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018-2020 (métropole)
- Taux de turnover moyen : 3.51% (contre 3.34% en 2021)

L'écart actuariel constaté par l'évolution des hypothèses actuarielles, a été étalé sur 10 ans, le montant des engagements comptabilisé au 31 décembre 2022 dans les comptes consolidés (hors sociétés mises en équivalence) s'élève à 2 056 K€.

7.1.6 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Augment.	Remb.	Variations descours de change	Clôture
Emprunts auprès établiss. de crédit	12 154	5 598	(4 250)	(90)	13 412
Emprunts auprès établiss. de crédit - non courant - Location		203	(16)	(10)	178
Emprunts auprès établiss. de crédit - courant - Location		84	-	(4)	79
Autres emprunts et dettes assimilées	18	5	(0)	-	23
Intérêts courus sur emprunts - non courant	1	0	(0)	-	1
Intérêts courus sur emprunts - courant	1	0	(0)	-	0
Total Dettes financières MLT	**12 174**	**5 890**	**(4 266)**	**(104)**	**13 694**
Concours bancaires (dettes)	15 079	1 288	-	-	16 367
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	36	5	-	-	42
Total Dettes financières CT	**15 115**	**1 294**	**-**	**-**	**16 409**
Total Emprunts et dettes financières	**27 289**	**7 183**	**(4 266)**	**(104)**	**30 103**

Les échéances des emprunts et dettes financières sont les suivantes :

(en millier d'euros)	Clôture	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établiss. de crédit	13 412	6 497	6 915	-
Emprunts auprès établiss. de crédit - non courant - Location	178		178	
Emprunts auprès établiss. de crédit - courant - Location	79	79		
Autres emprunts et dettes assimilées	23	21	2	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	1	1		
Total Dettes financières MLT	**13 694**	**6 598**	**7 095**	
Concours bancaires (trésorerie passive)	16 367	16 367		
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	42	41	0	-
Total Dettes financières CT	**16 409**	**16 409**	**0**	**-**
Total Emprunts et dettes financières	**30 103**	**23 007**	**7 095**	**-**

7.1.7 Dettes

Les dettes comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Moins de 1 an	Plus d'1 an
Factures non parvenues	133	133	-
Dettes fournisseurs	183 677	183 677	-
Total fournisseurs et comptes rattachés	**183 809**	**183 809**	**-**
Clients - Avances et acomptes reçus	45 598	45 598	-
Dettes sociales	8 632	8 632	-
Dettes fiscales	15 474	15 474	-
Etat - impôts sur les bénéfices	308	308	-
Comptes courants - passif	1 749	1 749	-
Autres dettes	2 657	2 657	-
Produit Constaté d'avance	11 496	11 496	-
Total Autres dettes	**85 913**	**85 913**	**-**

7.1.8 Impôts sur les résultats

La variation des impôts différés nets (passif-actif) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Incidence résultat	Variations des cours de change	Reclassement	31/12/2022
Impôts différés - actif	10 050	(5 435)	267	(177)	4 705
Impôts différés - passif	7 378	(5 165)	243	(177)	2 279
Solde net d'impôt différé	**2 672**	**(270)**	**24**	**(0)**	**2 426**

Les variations des impôts différés sont pratiquement totalement dues aux variations de FayolleCanada.

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Impact résultat	Effets de change	31/12/2022
Amortissement dérogatoires et autres provisions	(66)	(1)	-	(67)
Provision sur engagements de retraite	463	54	-	517
Changement de taux sur engagements de retraite	2	-	-	2
Provisions non déductibles et autres réintegrations	138	127	-	265
Reports déficitaires	4 063	(111)	-	3 952
Changement de taux sur reports déficitaires	(2)	-	-	(2)
ID sur le Groupe Fayolle CANADA	(1 925)	(339)	24	(2 240)
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	**2 672**	**(270)**	**24**	**2 426**

Les impôts différés actifs s'élèvent à 4.7M€ dont 4.4M€ relatifs aux déficits reportables activés.

7.2 Postes du compte de résultat

7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

		31/12/2022		31/12/2021	
(en milliers d'euros)	31/12/2021	France	Canada	France	Canada
31/12/2022		192 772	566 414		
Chiffre d'affaires	608 535			167 991	440 544

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fayolle s'élève à 759 M€ au titre de l'exercice 2022, soit une hausse de 151M€ par rapport à 2021 s'analysant de la façon suivante :

- une hausse de 25M€ en France
- une augmentation de 126M€ au Canada

7.2.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	759 186	608 535
Autres produits d'exploitation	17 728	23 026
Achats consommés	(628 507)	(492 688)
Charges de personnel	(117 122)	(114 690)
Autres charges d'exploitation	(3 655)	(4 328)
Résultat d'exploitation (avant impôts et taxes, amor. et déps)	**27 630**	**19 855**
Impôts et taxes	(3 557)	(4 280)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(7 493)	(6 803)
Résultat d'exploitation	**16 580**	**8 773**

Le résultat d'exploitation est un produit de 16,6M€ contre un produit de 8,8M€ en 2021. Retraité des impôts et taxes et des variations nettes des amortissements, il s'établit à un produitde 27,7 M€ contre un produit de 19,9 M€ en 2021.

7.1.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	507	215
Charges financières sur emprunts et découverts bancaires	(984)	(782)
Coût de l'endettement financier	**(477)**	**(567)**
Revenus sur immobilisations financières	8	5
Provisions nettes sur immobilisations financières	(256)	(31)
Provisions pour pertes de change	(2 082)	
Opérations financières	**(2 330)**	**(26)**
Gains de change	692	0
Pertes de change	(1 102)	(313)
Résultats de change	**(411)**	**(313)**
Total résultat financier	**(3 218)**	**(906)**

Les gains et pertes de change proviennent de Fayolle Canada.

7.2.4 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 386	899
Produits de cession d'immobilisations financière	10	-
Autres produits exceptionnels	642	275
Opérations de gestion et autres provisions	102	961
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	7	7
Total Produits exceptionnels	**2 147**	**2 141**
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 203)	(242)
Cessions d'immobilisations financières	(44)	(71)
Autres charges exceptionnelles	(681)	(2 028)
Opérations de gestion et autres provisions	(25)	(72)
Total Charges exceptionnelles	**(1 953)**	**(2 413)**
Résultat exceptionnel avant impôt	**194**	**(272)**

Les produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles proviennent de Fayolle Canada à hauteur de 1,2M€. Il s'agit de cession d'immobilisation corporelles.

Les VNC d'immobilisations incorporelles et corporelles proviennent de Fayolle Canada à hauteur de 1M€. Il s'agit de cession d'immobilisations corporelles.

Les autres charges exceptionnelles comprennent des amendes et pénalités à hauteur de 25k et le reliquat est en charges exceptionnelles diverses.
Les autres produits exceptionnels comprennent des produits de remboursement de contestation fournisseur à hauteur de 40k, des produits provenant des assurances décès des anciens dirigeant à hauteur de 300K et le reliquat est en produits exceptionnels divers.

7.2.5 Impôt sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

(en milliers d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
Impôt différé	- 270	1 119
Impôt exigible	537	- 1 999
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	- 940	- 732
Impôt sur les bénéfices	- 673	- 1 612

Preuve d'impôts :

Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normald'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

en milliers d'euros	**31/12/2022**
Résultat avant impôt	**13 817**
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	25,00%
(Charge) produit d'impôt théorique	**(3 454)**
Incidence des :	
Impact de l'amortissement/dépréciation des GW et reprise des badwill	(10)
Autres différences permanentes	673
Effet des changements de taux d'impôt	(77)
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	2 152
Crédits d'impôts	70
Retenues à la source	(6)
Autres	(19)
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	**(673)**
Taux d'impôt effectif (%)	4,87%

8 Autres informations

8.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas renseignée car sa communicationconduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

8.3 Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2021	**31/12/2022**
Engagements donnés		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	205 820	**175 927**
Autres	-	-
Engagements reçus		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	1 232	**1 911**
Autres	-	-

Dont cautions de marché émises au 31/12/2022 au Canada : 151 397 K€.

8.4 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est d'environ 1 682 salariés au 31 décembre 2022 (dont 702salariés au Canada).

8.5 Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la validation des comptes 2022 s'élèventà 198 400 € HT.

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social : 30 rue de l'Egalité - 95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE MIXTE

L'an deux mille vingt-trois et le 21 juin à 15 heures les actionnaires de la Société FRANCIS FAYOLLE se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

M. HELENNE et M FERREIRA, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont également présents.

M. Francis FAYOLLE préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

M. Antoine BUTIN et M. Louis MARANDAS actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataire le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Bruno FAYOLLE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent le nombre d'actions requis pour la tenue de l'assemblée tant sous sa forme ordinaire.

En conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer tant sous sa forme ordinaire qu'extraordinaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Feuille de présence à l'assemblée ;
- Pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- Formulaires de vote par correspondance ;
- Copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- Rapport de gestion du Directoire
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Texte des projets de résolutions proposées par le Directoire à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et des comptes consolidés ;
- Quitus aux Directoire et Conseil de Surveillance
- Affectation du résultat ;
- Fixation du montant des jetons de présence
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance

Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Augmentation de capital dans le cadre de l'épargne salariale ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs et formalités ;

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président donne lecture du rapport du Directoire, du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux comptes.
Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.
Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

> Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 19 809 € au titre des charges non déductible visés par l'article 39-4 du CGI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 2 029 490 € au compte « autres réserves » qui sera porté en conséquence à 99 833 383 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2019	0	0
2020	0	0
2021	0	0

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve ces comptes consolidés au 31 décembre 2022 ainsi que les opérations transmises dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés, n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée du terme des mandats des membres du Conseil de Surveillance, décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle durée de 3 ans, se terminant avec l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à savoir :

Monsieur Louis MARANDAS
Monsieur Nicolas MOLIS

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Sixième Résolution

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport du commissaire aux comptes sur la proposition d'augmentation du capital prévue par les dispositions de la loi sur l'Epargne Salariale 2001-152 du 19 février 2001, ainsi que les dispositions de l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, visant à mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article L 3332-1 du Code du travail, décide d'autoriser le Président à procéder, dans un

délai maximum de 5 ans à compter de la décision de l'assemblée à une augmentation de capital d'un montant maximum de 5.000 euros qui serait réservée aux salariés adhérant audit plan et réalisée conformément aux dispositions de l'article L 3332-20, du Code du travail.

Cette résolution, mise aux voix, est refusée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Francis FAYOLLE

LE SECRETAIRE
Bruno FAYOLLE

LES SCRUTATEURS

Antoine BUTIN

Louis MARANDAS

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité - 95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 20 AVRIL 2023

Le vingt-deux avril deux mille vingt-trois à 14h30 heures, le Conseil de Surveillance s'est réuni sur convocation de son Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Arrêté des termes du rapport transmis à l'Assemblée
- Questions diverses.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

Messieurs Louis Marandas, Nicolas Molis et Antoine Butin

La séance est présidée par Mr Louis Marandas, Président du Conseil.

Le Président constate que la moitié au moins des membres en fonction est présente et que le Conseil peut donc valablement délibérer.

Monsieur Jean Michel HELENNE, commissaire aux comptes est absent et excusé.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Le Conseil procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, de l'inventaire, du bilan et l'annexe, du compte de résultat, ainsi que des comptes consolidés.

Le Président précise que les comptes annuels et consolidés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

De la même manière le Conseil prend connaissance du rapport de gestion annuel et du rapport de groupe.

Une discussion s'engage alors entre les membres sur les principaux sur ces comptes.

Plus personne ne demandant la parole, le Conseil décide d'approuver les comptes transmis par le Directoire en l'état.
Il est ensuite procédé à la rédaction du rapport qui sera transmis à l'Assemblée Générale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et en l'absence de questions diverses, la séance est close à 12H30.

Le Président
Louis Marandas

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de nos activités, de nos perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 759.186 K€ contre 608.535 K€ en 2021.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 760.373 K€ contre 622.812 K€ l'exercice précédent. Après un résultat financier déficitaire de 3.218 K€, un résultat exceptionnel positif de 194 K€, un impôt sur les sociétés de 669 K€, nous obtenons un résultat consolidé bénéficiaire de 13.148 K€ contre 6.077 K€ l'exercice précédent.
  Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 12.779 K€ et un résultat hors groupe de 369 K€.
  Nos capitaux propres s'élèvent à 97.570 K€ contre 84.964 K€ en 2021.

Les données chiffrées de nos filiales françaises sont les suivantes :

- **SA FRANCIS FAYOLLE :**

Le chiffre d'affaires de la Société, principalement constitué de prestations effectuées pour ses filiales, s'élève à 1.579.572 € contre 1.365.139 € en 2021

Les principales charges d'exploitation sont :

Autres achats et charges externes :	2.240.931 €
Impôts et Taxes :	51.391 €
Salaires :	360.418 €
Charges sociales :	207.612 €

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 2.951.758 € contre 2.553.837 € précédemment, le résultat d'exploitation ressort positif à 3.529 €.

Parmi les autres points significatifs de l'exercice, il y a lieu de mentionner :

- Les produits financiers pour 1.764.064 € qui sont constitués des dividendes reçus des filiales pour 1.504.988 €, le solde étant constitué d'intérêts et produits assimilés.

- Les charges financières s'élèvent à 790.117 € essentiellement constituées d'intérêts et charges assimilées.

Le résultat courant avant impôt ressort à 977.476 €

Notre résultat exceptionnel ressort positif pour 37.859 €.
L'impôt société s'élève à – 1.014.154 €

Après prise en compte du total des produits de 4.808.454 €, du total des charges de 2.778.964 €, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 2.029.490 €.

Le total du bilan est de 128.252.370 € au 31 décembre 2022. Les capitaux propres sont de 101.885.615 €, les immobilisations nettes d'amortissement s'élèvent à 107.169.100 € dégageant ainsi un fonds de roulement de (5.282.485 €)

- **SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA**

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 3.246.724 € contre 7.777.356 € pour l'exercice précédent.
Cette forte diminution est due à l'atteinte du terme de la période transitoire du transfert d'activité réalisée en 2018.

Les produits d'exploitation ressortent à 6.364.287 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice de 5.494.941 € qui se décomposent principalement en :

Achat de matières et approvisionnement :	421.264 €
Variation de stock :	125.791 €
Autres achats et charges externes :	2.296.021 €
Impôts et taxes :	408.682 €
Salaires et traitements :	254.531 €
Charges sociales :	189.037 €
Dotation aux amortissements :	417.821 €
Dotation aux Provisions :	106.206 €
Autres charges :	1.275.585 €

Le résultat d'exploitation ressort positif à 869.346 €.

Le résultat financier ressort à 20.604 €.
Notre résultat courant avant impôt ressort à donc à 937.884 €.
Nous enregistrons des produits exceptionnels pour 39.862 € et des charges exceptionnelles pour 74.738 €.

En conséquence le résultat exceptionnel est négatif de 35.376 €.

Le total des produits est de 6.842.117 € et le total des charges s'élève à 5.939.609 €, notre résultat net ressort positif de 902.507 € contre 616.143 € pour 2021.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan était de 26.647.833 €. L'actif net s'élevant à 20.128.645 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 7.504.954 €, le fonds de roulement ressort à 12.623.691 €.

- **ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS SAS**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires HT s'élève à 132.075.917 € en progression de 18.307.948 € due aux conséquences du rachat de l'activité « travaux » issue de la société Fayolle et Fils en 2018.

Les principales charges d'exploitation sont :

Achats de matières et approvisionnement :	27.531.240 €
Autres achats et charges externes :	57.134.657 €
Impôts et taxes :	1.740.606 €
Salaires :	30.114.617 €
Charges sociales :	9.835.640 €
Dotations aux amortissements :	2.208.081 €
Provisions pour risques et charges :	361.607 €
Autres charges :	454.901 €

Après comptabilisation des produits d'exploitation pour 133.748.568 € et des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 129.650.031 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 4.098.537 € contre 3.020.710 € sur l'exercice précédent.

Les produits financiers de montent à 192.140 € et les charges financières à 151.044 € pour donner un résultat financier net de 41.096 €.

Après prise en compte des produits exceptionnels pour 239.320 € et de charges exceptionnelles pour – 499.398 € ainsi qu'un impôt société pour 993.079 € le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de 2.463.526 €.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la société s'élevait à 65.818.353 €.

L'actif net s'élevant à 15.857.138 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 8.934.193 €, le fonds de roulement dégagé est positif pour 6.922.945 €.

- **SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS**

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 6.274.248 € en 2022 contre 5.742.282 € en 2021.

Après comptabilisation des « reprises sur amortissements et provisions », de la « production stockée » ainsi que des « autres produits » d'un montant respectif de 127.744 € et des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 6.153.951 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 248.042 €.

Notre total des produits s'élève à 6.441.364 € après intégration des « produits exceptionnels sur opération de gestion » et des « produits exceptionnels sur opérations en capital » respectivement de 39.341 € et de 2.658 €.

Notre total des charges s'élève à 6.202.347 € après intégration des « charges exceptionnelles sur opération de gestion » et des charges exceptionnelles sur opérations en capital » respectivement de 944€ et 37.567 €.

Le résultat net en ressort positif de 239.016 €.

L'actif net s'élève à 1.665.899 €, après déduction des immobilisations nettes de 333.076 €, le fonds de roulement ressort à 1.332.823 €.

- **SOCIETE DESPIERRE SAS**

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 11.196.784 € contre 9.724.085 € l'année précédente.

Le total des produits d'exploitation se montant à 11.875.902 € et après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 11.117.838 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 758.063 € contre 531.333 € sur l'exercice précédent.

Avec des produits financiers de 87.145 € € minorés par des charges financières de 4.575 €, le résultat financier ressort positif à 82.569 € et notre résultat courant avant impôts présente un solde positif de 840.633 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de -7.763 € composé de produits exceptionnels sur opération en capital de 90 € et de reprises sur provisions de 9.213 € ; de charges exceptionnelles sur opération de gestion de 2.068€, de charges exceptionnelles sur opérations en capital de 12.467 €, de charges exceptionnelles aux amortissements et provisions de 6.419 € ainsi que de l'impôt sur les bénéfices de 209.798 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 623.071 € contre 407.887 € l'année précédente.

Le total du bilan s'élève à 7.662.263 € composé à presque 40% par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 3.039.225 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 412.558 €, le fonds de roulement ressort à 2.626.667 €.

- **SOCIETE FILLOUX SAS**

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2022 à 14.189.664 € contre 11.306.571 € en 2021.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 14.267.525 € et des charges d'exploitation de 13.527.187 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 740.337 € contre 1.063.068 € sur l'exercice précédent.

Des charges financières de 11.197 € font apparaitre un résultat financier négatif du même montant.

Le résultat courant avant impôts est positif de 729.139 €.

Après prise en compte du total des produits à 14.282.283 € et du total des charges de 13.739.279 €, notre résultat net est positif à hauteur de 543.003 € contre 775.309 € sur l'exercice précédent.

L'actif net s'élevant à 2.805.001 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3.640.006 €, le fonds de roulement ressort à – 835.005 €.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan était de 9.342.706 €.

- **SOCIETE SNT SAS**

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 3.128.707 € contre 2.497.306 € lors de l'exercice 2021. Le total des produits s'élève à 3.212.713 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 2.968.198 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 244.514 € contre 141.796 € sur l'exercice précédent.

Avec des produits financiers de 45.117 € et des charges financières de 1824 €, le résultat financier est positif à hauteur de 43.292 €, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de 287.807 €.

Ainsi notre résultat net ressort bénéficiaire et en hausse à hauteur de 220.559 € contre 120.091 € sur l'exercice précédent grâce à une bonne maitrise des charges et à la hausse du chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2022 le total du bilan atteint 3.909.072 €.

L'actif net s'élevant à 1.776.234 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 222.487 €, le fonds de roulement ressort à 1.553.747 €.

- **PHILIPPON**

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 8.510.309 € contre 8.259.514 € en 2021. Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'élève à 8.471.178 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 8.131.963 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 339.214 €.
L'actif net s'élevant à 668.461 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 335.397 €, le fonds de roulement est de 333.064 €.

Notre effectif moyen s'élève à 33 salariés en 2022, en hausse par rapport à l'année 2021.

Après prise en compte des charges financières à hauteur de 34.344 €, (intégralement des intérêts et charges assimilés) et des produits financiers s'élevant à 236 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice se traduit positivement à 305.107 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de -1.264 €, d'un total de produits à 8.508.456 € et d'un total de charges à 8.282.914 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 225.632 €.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la société s'élevait à 4.471.254 €.

- **AUBUSSON BRICOLAGE**

Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 est de 3.407.627 € contre 3.469.546 € en 2021.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 3.285.478 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 136.057 € contre 152.539 € sur l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un total des produits à 3.421.720 € et d'un total de charges de 3.293.765 €, nous réalisons un résultat net bénéficiaire de 127.955 € contre 151.500 € précédemment.

L'actif net s'élevant à 684.915 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 363.691 €, le fonds de roulement ressort positif à 321.224 €.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la société s'élevait à 1.788.999 €.

Nous vous présentons ci-après les données relatives à notre sous-groupe Canada :

SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :

Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 788 219 037 $CAD contre 675 437 760 $CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des consommations de matières pour 729 083 879 $CAD et des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 54 787 606 $CAD, le résultat net ressort à 6 816 459 $CAD.

Les capitaux propres s'élevant à 83 511 145 $CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 55 840 432 $CAD, le fonds de roulement ressort à 27 670 713 $CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver ces comptes consolidés.

Nous espérons que l'ensemble des propositions qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées

Le Président du Directoire

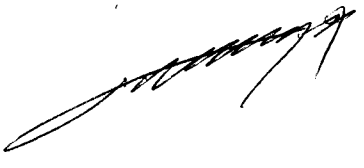

DCF
Audit
Conseil
Comptabilité

Da Conceiçao Ferreira
Christian
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

[redacted]

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 1 739 622 €
Siège social : 30, Rue de l'Egalité
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
R.C.S Pontoise : 391 661 295

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Christian DA CONCEICAO FERREIRA
28, rue de Metz
77400 LAGNY SUR MARNE
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

[redacted]
50, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 1 739 622 €
Siège social : 30, Rue de l'Egalité
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
R.C.S Pontoise : 391 661 295

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FRANCIS FAYOLLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 31 mars 2023.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de notre appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

2. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

3. Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Lagny sur Marne, le 5 juin 2023

Christian DA CONCEICAO FERREIRA
Commissaire aux comptes

DA CONCEICAO FERREIRA Christian
Commissaire aux Comptes
28 rue de Metz
77400 LAGNY SUR MARNE
Siret 540 069 689 00045
FR 37 540 069 689 APE 6920Z

A Choisy le Roi, le 5 juin 2023

Jean Michel HELENNE
Commissaire aux comptes

Etats financiers consolidés

Groupe FAYOLLE

Exercice clos le 31.12.2022

SA FRANCIS FAYOLLE
30 rue de l'Egalité
95 230 Soisy Sous Montmorency

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du Pont
92200 Neuilly sur Seine

Exercice clos au 31/12/2022

SOMMAIRE

1 Bilan consolidé 4

2 Compte de résultat 5

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie 6

4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice 7

4.1 Présentation du groupe 7

4.2 Faits marquants de l'exercice 7

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation 8

5.1 Référentiel comptable 8

5.2 Modalités de consolidation 8

5.2.1 Méthodes de consolidation 8

5.2.2 Méthode de conversion 8

5.2.3 Ecarts d'acquisition 8

5.2.4 Dates de clôture 8

5.3 Méthodes et règles d'évaluation 10

5.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles 10

5.3.2 Frais de recherche et développement 10

5.3.3 Créances 10

5.3.4 Créances et dettes en monnaies étrangères 10

5.3.5 Crédit-bail – contrat location financement 11

5.3.6 Stocks 11

5.3.7 Trésorerie 11

5.3.8 Provisions 11

5.3.9 Retraite et engagements assimilés 11

5.3.10 Impôt sur les bénéfices 12

5.3.11 Résultat courant – résultat exceptionnel 12

5.3.12 Charges et produits exceptionnels 12

5.3.13 Résultat par action 12

5.4 Méthodes préférentielles **13**
5.4.1 Engagements de retraite 13
5.4.2 Enregistrement des produits à l'avancement 13

6 Informations relatives au périmètre de consolidation **14**

6.1 Liste des sociétés consolidées **14**

6.2 Evolution du périmètre de consolidation **14**

6.3 Comparabilité des comptes **15**

7 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d'euros) **5**

7.1 Postes du bilan **15**
7.1.1 Actif immobilisé 15
7.1.2 Ecarts d'acquisition 15
7.1.3 Actif circulant 18
7.1.4 Capitaux propres 18
7.1.5 Provisions 19
7.1.6 Emprunts et dettes financières 20
7.1.7 Dettes 21
7.1.8 Impôts sur les résultats 21

7.2 Postes du compte de résultat **22**
7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique 22
7.2.2 Résultat d'exploitation 22
7.2.3 Charges et produits financiers 23
7.2.4 Charges et produits exceptionnels 24
7.2.5 Impôt sur les bénéfices 24

8 Autres informations **26**

8.1 Evénements postérieurs à la clôture **26**

8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants **26**

8.3 Engagements donnés et reçus **26**

8.4 Effectifs **26**

8.5 Honoraires commissaire aux comptes **26**